



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E55811

VALABLE JUSQU'AU 06/06/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/05/1958

Forme juridique :

SARL

DEPUIS LE 18/03/2016

Capital :

144 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC BREST 328 746 391 RCS

Siret : 328 746 391 00031

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5010933

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000011026875404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000011026875404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : SOCIETE TREBAUL ENTREPRISE DE COUVERTURE, ZINGUERIE, ETANCHEITE

38 , RUE DE L'ETAIN
29290 ST RENAN

Téléphone : 02 98 84 24 09

Portable :

Fax : 02 98 32 42 49

Site Internet : www.trebaulcouverture.fr

E-mail : contact@trebaulcouverture.fr

Responsabilité légale :

TREBAUL RONAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	02/06/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	02/06/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	02/06/2022
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	06/07/2022
3222	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	07/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/06/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	22/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.